



PROJET PEDAGOGIQUE

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS**

2019 - 2024

CENTRE HOSPITALIER DE NARBONNE

TABLE DES MATIERES

I.	PREAMBULE	3
II.	METHODOLOGIE	4
	1.Le groupe de travail	4
	2.Les quatre étapes d'élaboration du projet	4
	3.Définition des grands axes du projet pédagogique 2019-2024	4
III.	LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE	6
	AXE 1 : ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS VERS LA REUSSITE EN PRENANT EN COMPTE LA SINGULARITE DE L'ETUDIANT.	6
	1.Objectif 1 : Permettre à l'étudiant d'identifier les différents mécanismes cognitifs d'apprentissage : se connaître pour optimiser les apprentissages théoriques et cliniques ..	6
	2.Objectif 2 : Favoriser l'analyse réflexive des étudiants sur des expériences vécues en stage en accompagnant l'analyse par une triangulation	6
	3.Objectif 3 : Accompagner l'étudiant de première année dans la découverte de l'environnement de la santé en prévision de la première immersion en stage	6
	4.Objectif 4 : Donner à l'étudiant les moyens de développer des compétences sur la sécurité de l'administration médicamenteuse	7
	AXE 2 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION DES ETUDIANTS INFIRMIERS TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DE FORMATION.	8
	1.Objectif 1 : Créer les conditions favorisant la mobilisation par l'étudiant des savoirs théoriques et pratiques en situation dans une logique d'acquisition de compétences à l'exercice professionnel.....	8
	2.Objectif 2 : Accompagner les apprenants vers l'autonomie pour qu'ils deviennent des professionnels de santé paramédicaux responsables et réflexifs, capables d'analyser le contexte pour agir dans la singularité.....	12
	3.Objectif 3 : Accompagner l'entrée dans la vie active	13
	AXE 3 : DEVELOPPER LES NOUVELLES TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE : LA SIMULATION EN SANTE DANS UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE.	14
	1.Définition de la simulation en santé :	14
	2.Approche didactique en simulation en santé :	15
	AXE 4 : CONSOLIDER ET DEVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LES PROFESSIONNELS DES DIFFERENTES STRUCTURES ET TERRAINS D'ACTIVITE EN VISANT L'ALTERNANCE INTEGRATIVE DANS UN PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION.	17
	1.Objectif 1 : Définir une politique d'enseignement clinique en concertation avec les établissements de santé du territoire.....	17
	2.Objectif 2 : Développer le partenariat « établissements de santé et IFSI ».....	17
	3.Objectif 3 : Initier les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire définis par l'OMS par la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire	

.....	17
AXE 5 : CONCILIER LES LOGIQUES DES DIFFERENTS PARTENAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A L'ECHELON LOCAL, REGIONAL, NATIONAL ET EUROPEEN.	18
1.Echelon local et régional	18
2.Echelon européen	18
IV. CONCLUSION	19

I. PREAMBULE :

Le projet pédagogique est le fruit d'une élaboration fondée sur l'analyse et l'évaluation des précédents projets, des rapports d'activité des 5 dernières années, l'évaluation des formateurs et l'évolution de la réglementation. Il permet d'exprimer une vision institutionnelle de notre mission que nous qualifions d'intention pédagogique.

Il est l'élément central pour la mise en œuvre du référentiel formation. Il sert de fil conducteur au travail de collaboration entre les partenaires qui participent à la formation et permet une meilleure articulation des différentes approches.

Il vise à former des professionnels autonomes, responsables et réflexifs par l'acquisition de compétences, d'attitudes, d'habiletés nécessaires à l'exercice infirmier. Ainsi, l'équipe pédagogique collabore avec les professionnels de terrain, les universitaires en faveur d'une dynamique de réussite développant motivation et plaisir d'apprendre.

Le projet pédagogique doit prendre en compte le contexte et doit permettre de former des professionnels qui répondent aux besoins et aux problématiques de santé publique du territoire d'aujourd'hui et de demain.

Le projet pédagogique de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) du Centre Hospitalier de Narbonne prévoit la mise en œuvre des actions d'enseignement dans le respect des droits des étudiants en les situant au cœur du dispositif de formation comme acteurs principaux de leur apprentissage.

Il s'inscrit dans les axes transversaux du projet pédagogique partagé des six instituts de formation IFSI-IFAS (Institut de Formation Aide-Soignant) des Centres Hospitaliers de Perpignan, Prades, Narbonne et Lézignan-Corbières du groupement hospitalier de territoire Aude-Pyrénées-Orientales.

Il s'articule avec le projet de soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques de l'établissement.

Cadre législatif et réglementaire :

Les textes de référence sont :

- Articles L.4383-1 à L. 4383-6 du code de la santé publique
- Articles D.4311-16 à D.4311-23 du code de la santé publique
 - Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier
 - Instruction DGOS/RH1 n° 2014-369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière
 - Instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relatif à la formation des tuteurs de stage paramédicaux

En référence au cadre réglementaire, et législatif, le projet pédagogique élaboré par l'équipe pédagogique et piloté par la direction consiste en une formalisation des actions pédagogiques mises en œuvre dans le dispositif de formation.

À l'IFSI du Centre Hospitalier de Narbonne l'amélioration du dispositif d'apprentissage des étudiants en soins infirmiers est une priorité qui témoigne de son inscription dans une démarche qualité et s'appuie entre autre sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique 2016-2019.

II. METHODOLOGIE :

La cohérence du projet pédagogique 2019-2024 s'appuie sur une uniformisation des outils d'apprentissage à destination des étudiants.

Il est élaboré selon la méthodologie de projet suivante :

1. Le groupe de travail :

Cette méthodologie d'élaboration du projet pédagogique est initiée par un groupe de travail composé :

- Des cadres de santé formateurs de l'institut de formation
- De l'adjoint des cadres documentaliste
- Du cadre supérieur de santé responsable de la coordination de l'enseignement clinique
- De la directrice des soins chargée de la direction de l'institut.

Une première étape de consultation des acteurs de l'institut a permis de favoriser une démarche participative.

Le groupe responsable de l'élaboration du projet pédagogique s'est constitué à partir de l'ensemble de l'équipe pédagogique, et a défini les axes à partir du bilan de l'existant.

2. Les quatre étapes d'élaboration du projet :

- Bilan de l'existant et évaluation du projet pédagogique 2016-2019 réalisé à partir des quatre grands axes
- Définition des grands axes d'amélioration servant de trame au nouveau projet pédagogique
- Déclinaison des différents axes du projet 2019-2024 en programmes d'actions pour chaque grand axe du projet pédagogique sont définis des objectifs.
- Evaluation du projet pédagogique 2019-2024 en objectivant l'atteinte d'objectif envisagée au regard du réel.

3. Définition des grands axes du projet pédagogique 2019-2024 :

Le groupe de travail du projet pédagogique propose 5 axes qui s'appuient sur les principes pédagogiques et organisationnels suivants :

Principes pédagogiques :

- S'inscrire dans un courant pédagogique d'alternance intégrative et de développement de compétences par palier,
- Mettre le raisonnement clinique au cœur des apprentissages (exemple : modèle tri focal...) : Le cadre de référence proposé pour agir avec compétence dans ce raisonnement clinique est le modèle clinique tri focal qui nous aide à progresser dans le jugement clinique avec une approche holistique de la personne soignée : sa maladie, ses risques mais également les réactions physiques et psychologiques qui prend en compte son environnement social. C'est

donc un raisonnement clinique pour et avec une personne malade, considéré comme un être humain, ayant des pensées, des désirs et des capacités, une histoire.

- Centrer les apprentissages sur la construction d'un savoir agir efficient en situation,
- Inscrire la dimension éthique au cœur des processus d'apprentissage.

Principes organisationnels :

- Créer un espace partagé par les formateurs pour accéder à l'ensemble des ressources,
- Développer une concertation et un travail pédagogique commun à l'ensemble des acteurs de la formation,
- Mettre en commun les ressources pédagogiques et faire émerger des expertises pour l'élaboration et les évaluations d'UE,
- Partager les ressources documentaires,
- Définir une politique de stage cohérente avec les attendus sur le territoire narbonnais,
- Favoriser l'interdisciplinarité dès l'entrée en formation : travaux inter-filière (groupe de réflexion, simulation en santé, e-learning, serious game).

Les cinq grands axes du projet pédagogique sont :

AXE 1 : Accompagner les étudiants en soins infirmiers vers la réussite en prenant en compte la singularité de l'étudiant

AXE 2 : Favoriser le développement du processus de professionnalisation des étudiants infirmiers tout au long de leur parcours de formation

AXE 3 : Développer les nouvelles techniques d'apprentissage : la simulation en santé dans approche multidisciplinaire

AXE4 : Consolider et développer le partenariat avec les professionnels des différentes structures et terrains d'activité en santé (lieux de soins, lieux de vie, établissements de santé) en visant l'alternance intégrative dans un processus de professionnalisation

AXE 5 : Concilier les logiques des différents partenaires de la formation professionnelle à l'échelon local, régional, national et européen

III. LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE :

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS VERS LA REUSSITE EN PRENANT EN COMPTE LA SINGULARITE DE L'ETUDIANT

1. Objectif 1 : Permettre à l'étudiant d'identifier les différents mécanismes cognitifs d'apprentissage : se connaître pour optimiser les apprentissages théoriques et cliniques

Mise en place de séquence de coaching avec un coach scolaire certifié :

Nous proposons à des étudiants en difficulté d'apprentissage d'intégrer des groupes de 12 étudiants pour un suivi sur 6 séances. Afin d'objectiver le besoin, nous nous appuyerons sur les résultats de semestre. Le suivi pédagogique permettra d'identifier les étudiants éligibles. Les groupes seront par niveau de formation (semestre 2, 3, et 4). L'intérêt de l'étudiant pour ce dispositif, est un point retenu comme facteur de réussite : le dispositif sera donc proposé à l'étudiant dans le cadre du suivi pédagogique.

Les finalités du dispositif sont :

- De permettre aux étudiants de développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de prendre conscience de leur potentialité notamment au travers de méthodes de travail adaptées à leurs spécificités individuelles.
- D'optimiser les méthodes de travail des étudiants en vue de leur apprendre à s'organiser et à gérer leur temps efficacement afin d'améliorer leur apprentissage et l'acquisition des connaissances.

2. Objectif 2 : Favoriser l'analyse réflexive des étudiants sur des expériences vécues en stage en accompagnant l'analyse par une triangulation

Mise en place, lors de chaque retour de stage, de groupes restreints d'étudiants en présence d'un cadre de santé formateur et d'un psychologue :

- Analyse de pratique basée sur des situations présentées et exploitées en groupe.
- Régulation par un regard croisé : étudiant/formateur/psychologue.
- Prise de recul par une analyse à distance de la situation vécue.

3. Objectif 3 : Accompagner l'étudiant de première année dans la découverte de l'environnement de la santé en prévision de la première immersion en stage

Mise en place d'un séminaire de rentrée avec une conférence débat sur la thématique du patient : regards croisés usagers / aidants / professionnels de santé.

L'objectif de cette conférence est de permettre à l'étudiant de repérer les problématiques de la relation soignant-soigné avant leur premier stage. Il s'agit pour les étudiants de leur donner une

première approche de ce qu'est le soin, le patient et la place de chacun dans la prise en charge dans une dimension large qui prend en compte l'environnement du patient.

4. Objectif 4 : Donner à l'étudiant les moyens de développer des compétences sur la sécurité de l'administration médicamenteuse

Pour répondre au constat de difficultés qui persistent sur les résultats théoriques de l'UE2.11 (pharmacologie et calcul de dose), nous avons souhaité proposer lors des semestres 1 et 2, un enseignement de mathématiques permettant à l'étudiant de renforcer et/ou compenser les bases arithmétiques et de raisonnement scientifique.

En effet nous accueillons un public aux parcours diversifiés : réorientation professionnelle, baccalauréats hétérogènes, il nous semblait important face à l'enjeu de la compétence au regard des constats antérieurs, d'apporter un soutien aux étudiants le nécessitant.

AXE 2 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION DES ETUDIANTS INFIRMIERS TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DE FORMATION

1. Objectif 1 : Créer les conditions favorisant la mobilisation par l'étudiant des savoirs théoriques et pratiques en situation dans une logique d'acquisition de compétences à l'exercice professionnel

La logique du programme met en avant l'apprentissage socioconstructiviste.

Les méthodes pédagogiques mobilisées au sein de l'institut s'inscrivent dans une approche :

Par transmissions de connaissances (transmissif) (cours magistral)

Par imitation apprentissage comportementaliste

Par recherche et expérience

Par projet

Les grands principes pédagogiques mobilisés

- **Développer la réflexivité de l'apprenant :**

La réflexivité est un cheminement intellectuel fondé sur le questionnement du « pourquoi » ou du « comment » dans une situation. Elle permet de rendre visible, consciente la pratique (vécue, observée ou construite), de donner du sens à l'activité, de faire des liens avec un champ de savoirs, de rendre lisible les enjeux d'une situation de soin afin de développer l'adaptabilité en transférant des savoirs.

Elle implique tous les acteurs : les étudiants, les formateurs et les partenaires de terrain.

Elle se pratique tout au long du parcours de formation, tant à l'Institut que sur les stages. La réflexivité est travaillée en relation duelle et/ou en petits groupes.

Elle vise à faire des professionnels autonomes et en questionnement permanent (réflexifs).

- **Promouvoir la compétence :**

La formation en soins infirmiers en référence au décret du 31 juillet 2009 est basée sur l'acquisition de compétences.

La compétence se définit comme la capacité à agir et apporter une réponse adaptée face à une situation singulière dans un contexte de soins spécifique.

Elle s'acquiert grâce à un processus combinatoire permettant de mobiliser des savoirs théoriques et pratiques ainsi que les aptitudes personnelles de l'étudiant.

Les moyens mis en place à l'institut permettant le processus de construction individuelle de l'étudiant sont basés sur l'exploitation de l'alternance, les analyses de situations, la réflexivité par paliers d'apprentissage tout au long de la formation.

Le processus de professionnalisation, basé sur la confrontation aux situations professionnelles, développe la capacité à transférer les acquisitions de manière adaptée dans un nouveau contexte professionnel.

- **Exploiter des situations apprenantes :**

Le développement des compétences est favorisé par la transférabilité des savoirs. L'apprenant est confronté à des situations réelles ou simulées, exploitées en stage et en institut.

La situation se définit comme un moment professionnel spécifique, contextualisé. Elle permet la mobilisation des savoirs, la concrétisation des différentes ressources, la combinatoire et le transfert.

De manière progressive, la complexification des situations proposées à l'étudiant tout au long de la formation lui permettra de développer ses compétences.

- **Valoriser l'alternance en tant qu'outil de professionnalisation :**

L'alternance peut être définie comme la pédagogie de la confrontation. Elle nécessite une mise en cohérence forte et affirmée des périodes d'alternance, entre théorie et pratique.

Théorie et pratique sont deux entités à la fois opposées et complémentaires. La pratique permet d'ancrer la théorie et « lui donne forme ».

L'apprenant construit ses connaissances à partir des confrontations qu'il est amené à opérer entre son savoir théorique et son savoir expérientiel.

Toutefois, la confrontation à des représentations de nature très diverses étant multiple, il est nécessaire de veiller aux articulations entre séquences, aux reformulations et à la gestion des conflits d'apprentissage, sous peine de renforcer les difficultés d'apprentissage.

- **Structurer et rendre cohérent le processus d'évaluation :**

L'évaluation est essentielle et incontournable dans tout processus de formation.

Le processus d'évaluation s'attache à s'assurer à l'acquisition des 10 compétences infirmières et nécessite d'être constamment re-questionné.

Elle est au service de l'apprenant et lui offre une progression dans l'apprentissage du métier et dans la construction des valeurs soignantes, au travers de savoirs faire, savoir être, savoir agir...

L'équipe de l'Institut cherche à proposer des modalités les plus pertinentes au regard des enjeux poursuivis.

- **Personnaliser le parcours de professionnalisation de l'étudiant :**

Accompagnement personnalisé de l'étudiant dans son développement de compétences et la construction de son identité professionnelle.

Les enseignements théoriques :

Les enseignements théoriques sont définis à partir des exigences des référentiels de formation.

Un coordonnateur d'année de formation est nommé par année. En collaboration avec les référents d'UE (Unités d'Enseignement), il veille à l'articulation des enseignements dans une visée de professionnalisation des ESI (Etudiants en Soins Infirmiers) dans une logique parcours sur les trois années.

Pour chaque UE, les cadres de santé formateurs assurent la mise en œuvre concrète des enseignements, de leur programmation à leur évaluation.

La diversité des méthodes et des moyens pédagogiques favorise la construction et l'appropriation des savoirs.

- **Les cours magistraux :**

Les universitaires, les formateurs permanents ou non permanents assurent ces enseignements. Certains enseignements peuvent être identifiés comme obligatoires dans la programmation, c'est souvent au regard de constats suites aux évaluations ou aux difficultés émergents des suivis pédagogiques que la décision est posée par le Directeur.

Par ailleurs une contractualisation de présentielle est formalisée pour les étudiants redoublants afin de favoriser la réussite de l'année. Elle peut, le cas échéant et dans les mêmes conditions faire l'objet d'évaluations formatives qui ne viendront pas se substituer aux UE validées, mais objectiver l'assimilation des connaissances de l'étudiant et venir appuyer la régulation avec ce

dernier lors des suivis pédagogiques.

Les cours magistraux sont déposés sur la plateforme numérique régionale LEARNEOS/THEIA dès lors que les intervenants ont donné leur accord.

- **Les travaux dirigés (TD) :**

En groupe de 25 personnes au maximum, il vise la participation active, la confrontation d'expériences, la co-construction et la coopération dans le travail à réaliser. Il facilite la prise de parole, les échanges dans la construction et l'intégration des savoirs.

Ces TD font appel à différents supports tels que les situations cliniques issues du terrain, des films, des articles de revues.

Les travaux pratiques viennent également enrichir les savoirs théoriques et préparent les apprentissages sur le terrain.

- **Le travail personnel guidé (TPG) :**

Le TPG est utilisé dans les UE au cours de chaque semestre pour permettre aux ESI d'effectuer des recherches, études ou rencontres de professionnels de terrain. Il est également mis à profit pour effectuer le suivi pédagogique, qu'il soit individuel ou collectif. En application de l'Article 41 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié « la présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire. »

- **L'interdisciplinarité :**

L'objectif est de décloisonner les formations du sanitaire et de faire réfléchir les étudiants sur cette modalité d'exercice des professionnels et de prise en charge des patients dans leur parcours de soins.

Différents dispositifs sont mis en place pour réaliser cet objectif. Certains enseignements théoriques et cliniques entre les EAS (Elèves Aides-Soignants) et les ESI sont réalisés en commun sur les deux filières. Cela permet de créer les conditions d'une appropriation d'un travail d'équipe pluri professionnel en interdisciplinarité et de permettre le développement d'une compétence collective. Il s'agit dès la formation de créer les conditions d'exercice d'équipe.

Il s'articule sur les thèmes suivants :

- S1 : besoins fondamentaux de Virginia Henderson
- S3 : travail en collaboration infirmier /aide-soignant
- S5 : circuit du médicament et plus précisément la prise en charge médicamenteuse
- Des projets de simulation en santé interdisciplinaires sont également programmés.

- **Rendre accessible les ressources documentaires :**

Pour la période 2019-2024, le centre de documentation articulera son activité documentaire au projet pédagogique de l'institut de la manière suivante :

- Continuité de la pédagogie directe en direction de toutes les promotions en matière de recherche documentaire,
- Accompagnement des ESI dans les projets de recherche et animation d'ateliers sur la recherche documentaire,
- Support d'aide à la recherche pour les cadres de santé formateur dans le cadre du montage de séquences de cours (recherche d'articles ...),
- Participation aux séquences de simulation en santé.

Par ailleurs dans le cadre du rapprochement avec l'université, les étudiants ont accès à la base documentaire de la Bibliothèque Universitaire de l'université de Montpellier. Une réflexion s'est engagée afin d'identifier les besoins spécifiques des étudiants en santé de l'institut de

formation.

- **L'alternance intégrative :**

L'alternance intégrative du dispositif de la formation répond à une planification de séquences de cours et de stages. Leur structuration s'articule autour de l'évolution des compétences par pallier de progression attendues. Par ailleurs, l'alternance n'est pas une juxtaposition d'un dispositif théorique et clinique. C'est un maillage complexe dont l'un nourrit l'autre et permet à l'ESI sa construction professionnelle à travers l'analyse des situations.

Les enseignements cliniques :

En lien avec la directive européenne 2005-36, l'IFSI de Narbonne travaille en partenariat avec les structures hospitalières ou extrahospitalières, publiques ou privées afin d'assurer une formation clinique professionnalisante.

Les lieux de stage sont choisis en fonction de critères qualifiants tels que définis dans l'instruction DGOS/RH1 n° 2014-369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

Ce dispositif clinique implique une coordination structurée et organisée au regard de l'importance du temps clinique dans la formation qui représente 50 %.

L'affectation en stage est organisée en concertation avec l'équipe pédagogique.

Ces affectations sont portées à la connaissance des étudiants et élèves quatre semaines avant le départ en stage. Une procédure prévoit les modalités de régulation des requêtes particulières formulées par les ESI, concernant leurs affectations.

- **Référent de stage :**

Chaque cadre de santé formateur est référent d'un nombre de structures et /ou services donnés accueillant les étudiants.

Il exerce les missions suivantes :

- Guidance des étudiants dans la progression de leurs apprentissages,
- Etablissement d'une stratégie de collaboration avec les responsables d'encadrement des terrains de stage et/ou les tuteurs,
- Contribution à la qualification des sites d'accueil.

En prenant connaissance du tableau d'affectation en stage, l'étudiant prend connaissance du nom du cadre de santé formateur référent du stage.

Un accompagnement des étudiants sur les lieux de stage est formalisé au cours de chaque semestre.

D'autres temps d'accompagnement peuvent être réalisés à la demande de l'étudiant, des responsables de l'encadrement ou à l'initiative du cadre de santé formateur. Une traçabilité écrite de ces visites est assurée sur le logiciel de suivi des ESI.

- **Objectifs de stage :**

Les objectifs de stage tiennent compte de la singularité, de l'acquisition de compétences de l'étudiant et de son parcours.

- **Le parcours de stage :**

L'équipe pédagogique a défini quatre parcours de stage types qui reposent sur les principes suivants :

- Réalisation des quatre typologies de stage au cours des six premiers stages,
- Réalisation du dernier stage « projet professionnel » d'une durée de 7 semaines,

selon les demandes de l'étudiant, qui s'inscrit dans une dynamique d'acteur. Ce stage peut être « hors liste » mais doit être cependant un lieu de stage agréé par un institut de formation, une procédure de validation a été mise en place.

Ce parcours de stage peut être individualisé. Il peut être réajusté au regard des places de stages obtenues, des compétences acquises et à acquérir de l'étudiant.

- **Partenariat et tutorat :**

Les lieux de stage sont reconnus qualifiants lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités favorisant le développement de compétences attendu.

Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage, il s'agit d'un professionnel de proximité expérimenté qui porte un intérêt pour la pédagogie et l'encadrement des stagiaires en formation. Il évalue l'acquisition des compétences et la progression de l'étudiant à l'aide du portfolio de l'étudiant.

L'IFSI propose une formation au tutorat de niveau 1. Depuis 2018, nous nous sommes engagés dans un parcours niveau 2 d'approfondissement, afin de mieux répondre à l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux. Cette formation est ouverte à tous les professionnels susceptibles d'accueillir des étudiants en stage. Elle est assurée à titre gratuit par l'équipe pédagogique de l'institut.

- **Suivi pédagogique en stage :**

Des journées de regroupement sont organisées pendant le stage. C'est un temps de suivi pédagogique individuel et collectif qui a pour objectif l'analyse des pratiques professionnelles autour des situations vécues en stage.

Les étudiants en soins infirmiers renseignent un questionnaire de satisfaction en ligne par semestre et par année de formation concernant l'offre de stage.

2. Objectif 2 : Accompagner les apprenants vers l'autonomie pour qu'ils deviennent des professionnels de santé paramédicaux responsables et réflexifs, capables d'analyser le contexte pour agir dans la singularité

Accompagner les apprenants vers l'autonomie c'est leur donner les moyens d'agir en analysant les situations vécues en stage pour en faire des situations apprenantes. Il convient de prendre en compte la complexité afin de mieux répondre aux besoins de la personne soignée. Il s'agit de mieux appréhender la place de chacun dans la prise en soins et le contour de leur rôle : le vouloir agir, le savoir agir et le pouvoir agir.

La mise en œuvre d'un suivi pédagogique individuel et collectif se décline selon les modalités suivantes :

L'expérience des cadres de santé formateurs dans le suivi pédagogique et l'évolution de la réglementation ont permis une actualisation adaptée des outils. Par ailleurs nous avons inscrit au plan de formation, les formations Analyse de Pratique Professionnelle niveau 1 et 2 auxquelles tous les formateurs devront se conformer sur les 3 ans à venir.

Grâce à une organisation procédurée, les dispositifs de formation permettent :

- L'expression formalisée du projet professionnel de l'ESI,
- La prise en compte du choix de l'étudiant pour la réalisation du stage projet professionnel.

3. Objectif 3 : Accompagner l'entrée dans la vie active

Organisation d'un « forum échanges » qui permet aux étudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année de rencontrer les directions d'établissements dans les finalités de :

- Se projeter dans « l'après formation »
- Découvrir les établissements et leur organisation,
- Prendre contact dans la perspective d'un rendez-vous de recrutement.
- En parallèle, dès la deuxième année les étudiants bénéficient d'une information sur le contrat d'apprentissage. Celle-ci est délivrée par un Centre de Formation des Apprentis.

AXE 3 : DEVELOPPER LES NOUVELLES TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE : LA SIMULATION EN SANTE DANS UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE

La mise en œuvre des nouvelles techniques d'apprentissage s'appuie sur le projet simulation en santé intitulé : « *Apprendre à faire* ».

Le parcours de professionnalisation de l'étudiant(e) infirmier(e) s'organise selon une formation à visée intégrative enrichie de travaux dirigés dont l'un des objectifs est de travailler sur des situations simulées.

L'étudiant devient un praticien réflexif qui « *apprend à faire et apprend en faisant* » (Pastré, 2006). Le dispositif de formation s'inscrit ainsi dans la dynamique de la didactique professionnelle, née du souci d'analyser l'apprentissage de l'exercice professionnel en situation réelle ou simulée.

Afin que les situations soient au plus proche du réel, et dans un souci de partenariat avec les professionnels de terrain, l'équipe pédagogique a développé un projet intégrant des professionnels paramédicaux et médicaux dans ces séquences, qu'ils soient acteurs ou observateurs.

1. Définition de la simulation en santé :

Le terme simulation en santé correspond « *à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient dit « standardisé » pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels.*

Elle est basée sur l'utilisation de scénarii, plus ou moins complexes, qui utilisent une technique de simulation pour permettre :

- L'entraînement à des gestes techniques (usuels ou exceptionnels),
- La mise en œuvre de procédures (individuelles ou en équipe),
- L'entraînement au raisonnement clinique diagnostique et/ou thérapeutique,
- La gestion des comportements (mise en situation professionnelle, travail en équipe, communication, etc...),
- La gestion des risques (reproduction d'événements indésirables, capacité à faire face à des situations exceptionnelles, etc...).
- Les techniques de simulation choisies doivent être pertinentes et adaptées aux objectifs pédagogiques identifiés. Leur utilisation doit être justifiée, notamment par une recherche bibliographique et/ou un retour d'expérience s'ils sont possibles ».

Selon Mucchielli « *la simulation consiste à répéter en séance, c'est-à-dire sans risquer les conséquences d'une erreur, les paroles, les gestes qu'il faudra maîtriser dans les situations de travail futures, c'est la technique reine de l'apprentissage de procédures complexes laissant peu de place à l'improvisation* ».

2. Approche didactique en simulation en santé :

La formation se caractérise par de nombreuses situations rencontrées, complexes et singulière. Comment permettre alors à l'étudiant de développer des compétences dans cette complexité d'activités interhumaines ?

C'est dans ce cadre que l'ingénierie de formation, en tant que champ de pratiques doit construire ses dispositifs de formation en les adaptant au mieux aux besoins identifiés et au public concerné. La simulation en santé à toute sa place pour « mettre en scène » ces situations en en faisant un point d'entrée à l'apprentissage en situation.

Par ailleurs, la Haute Autorité de Santé (HAS) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) réaffirment leur volonté de faire de la Simulation en Santé un enjeu majeur en formation et dans l'évolution des pratiques pédagogiques destinées à l'amélioration des soins prodigués aux patients, dans les établissements de santé.

Cette volonté est illustrée par l'Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier :

L'annexe III « Référentiel de formation » est ainsi modifiée : au chapitre 5, au paragraphe « les travaux dirigés », après les mots « à travailler sur des situations cliniques », sont ajoutés les mots : « ou en situation simulée ».

Dans cette perspective, le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Languedoc Roussillon dont l'IFSI de Narbonne fait partie, s'est engagé dans un projet de pédagogie par simulation. De plus, la Région Occitanie accompagne ce projet en allouant des moyens.

Cette orientation didactique répond aux besoins en compétences des établissements de santé.

Par ailleurs, la simulation répond à une dimension éthique de l'apprentissage « *jamais la première fois sur le patient* », prévenant, ainsi, les conséquences des actes réalisés, à l'instar de l'aéronautique ou d'autres domaines dits « sensibles ».

La simulation en santé, en formation, accompagne le développement de compétences techniques, procédurales, communicationnelles, collaboratives de l'étudiant, dans un environnement proche du réel. Elle est un outil pédagogique axé sur une pédagogie active, construite sur l'apprentissage par problème et centrée sur l'étudiant. Elle s'inscrit dans la didactique professionnelle et trouve son ancrage dans les courants théoriques modernes et postmodernes tels que la psychologie du développement, l'ergonomie cognitive et la didactique.

Elle prend appui sur différentes théories :

- Le constructivisme (Piaget) permettant à l'étudiant la mobilisation de ses propres connaissances et compétences - dans un environnement sécurisé -, et une conceptualisation de part et dans l'action. Il construit, ainsi, des schèmes pragmatiques mobilisables en situation;
- Le socio-cognitivism (Vygotski) par la confrontation avec ses pairs et par une analyse collégiale. L'étudiant agit sur sa « zone de développement » et s'inscrit dans une construction de compétences professionnelles.

L'étudiant développe une pensée critique, une capacité à analyser sa pratique pour devenir « *un praticien autonome et réflexif* » (Vermersch). Il développe sa capacité à gérer des situations déjà rencontrées mais également des situations nouvelles, inconnues, imprévues. Le processus d'acquisition des compétences consiste entre autres, en l'appropriation de familles de situations de prise en soins prévalentes, constituant là un apprentissage en double boucle récursive comme le décrit Donald Schön.

La simulation en santé permet de :

- Favoriser la réflexivité et l'interactivité au sein d'un petit groupe d'étudiants,
- Développer des compétences à partir de situations cliniques vécues dans un environnement au plus proche de la réalité, sans prise de risque (étudiant, patient),
- Apprendre par la confrontation individuelle à des situations de soins et par l'analyse collective de la pratique de l'étudiant,
- Mobiliser des capacités cognitives, relationnelles, affectives, gestuelles et intellectuelles,
- Apprendre à construire des liens entre les différents savoirs.

Afin de développer cette approche les formateurs ont tous été formés. Par ailleurs nous nous sommes dotés d'un mannequin moyenne fidélité en 2019 afin d'aller plus loin dans le réalisme des situations simulées.

AXE 4 : CONSOLIDER ET DEVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LES PROFESSIONNELS DES DIFFERENTES STRUCTURES ET TERRAINS D'ACTIVITE EN VISANT L'ALTERNANCE INTEGRATIVE DANS UN PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION.

1. Objectif 1 : Définir une politique d'enseignement clinique en concertation avec les établissements de santé du territoire

En référence à :

- l'instruction N° DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière
- l'instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux

Dans ce cadre, la formation au tutorat (niveau 1 et niveau 2) est proposée au sein de l'institut.

2. Objectif 2 : Développer le partenariat « établissements de santé et IFSI »

Le positionnement d'un référent de stage par terrain permet de construire des liens de confiance. L'institut doit s'inscrire dans sa réalité territoriale et donc développer des partenariats avec toutes les structures présentes. Nous sommes donc en constante recherche de terrains de stage diversifiés.

Un questionnaire de satisfaction à l'attention des ESI a été élaboré et est diffusé, et renseigné à chaque retour de stage.

3. Objectif 3 : Initier les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire définis par l'OMS par la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire

En regard du **Décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé** et de l'**Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé**, le service sanitaire est intégré à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier. Il constitue un élément de la validation du cursus de formation. Il permet aux étudiants de formaliser une démarche projet concernant une action de prévention réalisée à l'attention d'un public cible.

L'IFSI de Narbonne a suivi les préconisations de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et a souhaité un maillage tant géographique qu'au niveau de la diversité des populations. Pour exemple, les partenaires sont les établissements scolaires primaires et secondaires, des établissements de santé et médico-sociaux du département, les structures associatives, structures d'accompagnement social, les services départementaux comme la PMI, le Centre Hospitalier de Narbonne...

Une collaboration étroite existe avec les différents partenaires du projet tels que le service santé de la Mairie de Narbonne (Maison de la Prévention en Santé), l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) Occitanie...

AXE 5 : CONCILIER LES LOGIQUES DES DIFFERENTS PARTENAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A L'ECHELON LOCAL, REGIONAL, NATIONAL ET EUROPEEN.

1. Echelon local et régional

L'IFSI s'inscrit dans toutes concertations avec les différents partenaires locaux et régionaux : Le Conseil Régional, ARS, Université, DRJSCS et répond à tous les projets transversaux mis en œuvre.

2. Echelon européen

L'institut s'est engagé à initier une politique de mobilité dans le cadre de la charte ERASMUS+

Depuis 2018, l'institut est labélisé ERASMUS + et peut d'ores et déjà développer des échanges européens.

IV. CONCLUSION

L'équipe pédagogique à travers ce projet a non seulement le souci permanent de s'adapter au mieux aux évolutions de la réglementation mais surtout de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à son futur métier.

L'institut veille à accompagner au mieux l'étudiant dans la construction de son identité professionnelle.

L'institut souhaite inscrire son action pédagogique dans l'ambition de partager les connaissances et véhiculer les valeurs professionnelles pour former des infirmiers compétents, responsables et capables de s'adapter et répondre aux besoins de santé de la population.

La Directrice des Instituts de formations paramédicales
du GHT des Centre Hospitaliers de Narbonne,
Perpignan et Coordination Pédagogique des IFAS de
Lézignan-Corbières et de Prades